

Le 5 août 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 5 août 2013 à 19h30 à la salle du conseil municipal de Mayo, Québec.

SONT PRESENTS: Son Honneur Le Maire Normand Vachon et les conseillers Réal Madore, Réjean Bouladier, Pierre Robineau, Ian de Cotret Brazeau et les conseillères Elisabeth Roos Blanchette et Joanne St-Amour Sanscartier.

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon, l'assemblée fut délibérée comme suit :

2013-08-097

Adoption procès-verbal du 2013-07-08

Proposé par Réjean Bouladier
Appuyé par Joanne St-Amour

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2013 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Permis : Juillet 2013

Pellerin Michel	Mur de soutènement – Rivière-Blanche
Grenier Chantal	Rénovation – Lalonde
St-Amour Anthony	Abattage d'arbres – Rivière-Blanche
Laframboise Thomas	Installation septique – Daly
Laframboise Thomas	Installation septique – Malette
Séguin René	Rénovation – Rivière-Blanche
Cameron Sébastien	Captage eaux souterraines – Des Libellules
Cameron Sébastien	Installation septique – Des Libellules

2013-08-098

Adoption des comptes

Proposé par Réal Madore
Appuyé par Ian de Cotret Brazeau

QUE le secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer les montants suivants :

Banque	Bell Canada	113.61 \$
	Visa	150.00 \$
	Hydro-Québec	
	TOTAL :	263.61 \$

130	5224	Roy Teske	320.00 \$
130	5248	Roy Teske	320.00 \$
130	5249	Roy Teske	320.00 \$
	5277	chèque annulé	0.00 \$
130	5278	Roy Teske	320.00 \$
	5279	chèque annulé	0.00 \$
	5280	chèque annulé	0.00 \$

320	5281	Entreprise G.I. Malette	948.54 \$
320	5282	Marial Lahaie	216.00 \$
130	5283	Roy Teske	320.00 \$
320	5284	Tim Lalonde	302.59 \$
320	5285	Ronald Laurin	25.00 \$
320	5286	Eric Somers	50.80 \$
320	5287	Gilles Durocher	75.99 \$
320	5288	Brandon Lalonde	180.14 \$
320	5289	Curtis Lavell	50.80 \$
451	5290	Service Sanitaire Richard Lanthier	5 375.08 \$
130	5291	Fonds de l'information sur le territoire	4.00 \$
130	5292	Librairie Rose-Marie	6.18 \$
remise			
impôt	5293	Agence de revenu du Canada	669.01 \$
remise			
impôt	5294	Ministère du revenu	1 515.01 \$
320	5295	Tim Lalonde	30.10 \$
150	5296	Servitech	5 647.93 \$
470	5297	Laurentides Ressources Inc.	421.85 \$
451	5298	GENS	2 578.58 \$
40	5299	Fortin, Corriveau, Salvail	5 173.88 \$
220	5300	Medimage	51.51 \$
130	5301	Joanne St-Amour Sanscartier	54.85 \$
20	5302	Groupe DL Informatique	240.88 \$
610	5303	Valérie Paquette	49.02 \$
40	5304	Quadrivium	6 162.63 \$
320	5305	Entreprise G.I. Malette	2 246.73 \$
610	5306	Michael Carson	107.83 \$
320	5307	Transport Michel Deschamps	1 394.08 \$
130	5308	Roy Teske	320.00 \$

TOTAL : 35 499.01 \$

533-542 Salaires **TOTAL : 7 005.70 \$**

GRAND TOTAL : 42 768.32 \$

Le Directeur général certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses payables selon la liste des paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-099

Quadrivium

Attendu le dépôt des plans et devis par la firme Quadrivium concernant les travaux priorités sur les chemins BURKE, ROY et DALY;

Il est proposé par Pierre Robineau
Et appuyé par Réjean Bouladier

Que le conseil mandate le directeur général de procéder par appel d'offre sur invitation pour la réalisation des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-100

Zones inondables

Attendu les difficultés pour plusieurs municipalités de la MRC de Papineau d'établir avec une précision adéquate les limites des zones de contraintes, types de sols, zones inondables, avec les outils inadéquats qu'elles ont en leur possession;

Attendu que c'est la responsabilité de la MRC de Papineau d'établir ces zones au schéma d'aménagement;

Attendu qu'une partie du travail a déjà été réalisée pour certains secteurs du territoire de la MRC (rivière des Outaouais, rivière Petite-Nation, ...);

Attendu que la demande de permis de construction, rénovation etc., en bordure des lacs, cours d'eau et autre localisation est de plus en plus grande et que les municipalités se retrouvent à ne pas pouvoir émettre un permis dans les zones à risques;

Attendu que le refus d'émettre un permis cause une problématique importante aux propriétaires ainsi qu'au développement économique des municipalités locales;

Attendu qu'il est primordial pour les municipalités locales de pouvoir identifier avec précision les limites de ces zones pour pouvoir divulguer l'information adéquatement, de façon à éviter tout préjudice aux propriétaires concernés;

Attendu que même les professionnels tels que les arpenteurs géomètres n'osent pas se prononcer sur les limites de ces zones de contraintes faute d'information précises;

Il est proposé par Ian DeCotret Brazeau
Et appuyé par Pierre Robineau

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry demande par la présente à la MRC de Papineau de réaliser ou de faire réaliser le travail nécessaire afin de fournir une information utilisable et cartographiée avec précision pour l'ensemble de son territoire en ce qui a trait aux zones de contraintes : zone inondables et leurs cotes de crue respectives;

QU'une demande d'appui soit faite auprès de toutes les municipalités du territoire de la MRC Papineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-101

Priorités MTQ

Attendu la demande de la MRC de Papineau de lui fournir les priorités de la municipalité de MAYO concernant le réseau routier supérieur du Ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Ian DeCotret Brazeau
Et appuyé par Pierre Robineau

Que la municipalité de Mayo identifie le réaménagement de la courbe à l'intersection du chemin DALY et Route 315 comme sa priorité pour 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-102

Fondation Santé de Papineau

Attendu la demande de don faite par la Fondation Santé de Papineau;

Attendu les discussions au comité de travail du 30 juillet 2013;

Il est proposé par Réjean Bouladier

Et appuyé par Réal Madore

Que la municipalité de MAYO accorde un don de 300\$ à la Fondation Santé de Papineau dans le cadre de sa campagne annuelle de financement 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-103

Déchets radioactifs

Attendu que le Department of Energy des États-Unis prévoit transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs depuis les Laboratoires de Chalk River, en Ontario, jusqu'au site de Savannah River, en Caroline du Sud, en une série de livraisons hebdomadaires réparties sur un an ou plus;

Attendu que ces livraisons pourraient débuter dès le mois d'août 2013;

Attendu que jusqu'à maintenant en Amérique du Nord, personne n'a jamais transporté de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

Attendu que la quantité de déchets liquides hautement radioactifs contenue dans une seule cargaison suffit amplement à contaminer l'eau potable d'une ville entière;

Attendu qu'aucune audience publique d'évaluation environnementale ni aucun autre forum public, au Canada ou aux États-Unis, n'a évalué le risque de ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

Attendu qu'il n'y a eu aucune procédure publique pour discuter des solutions de rechange à ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics, comme par exemple la solidification préalable des déchets – alors que c'est pratique courante à Chalk River pour tous les déchets liquides hautement radioactifs produits depuis 2003;

Attendu que les déchets hautement radioactifs sont les produits les plus radioactifs de la planète, créés en irradiant de l'uranium ou du plutonium dans un réacteur nucléaire;

Attendu que les déchets hautement radioactifs émettent un rayonnement si pénétrant et si intense qu'on ne peut les approcher pendant des siècles;

Attendu que la radio toxicité extrême des déchets hautement radioactifs persiste pendant des millénaires;

Attendu que ces déchets liquides hautement radioactifs proviennent de la dissolution dans l'acide nitrique des déchets solides d'un réacteur nucléaire, ce qui produit une solution très corrosive contenant des dizaines d'éléments radiotoxiques comme le césium 137, l'iode 129 ou le strontium 90;

Attendu que les déchets liquides hautement radioactifs en provenance de Chalk River contiennent une quantité importante d'uranium de qualité militaire (hautement enrichi), soit la même substance qui a servi d'explosif nucléaire pour la première bombe atomique, larguée en 1945;

Attendu que la principale justification de ces transferts de déchets liquides de Chalk River vers le site de Savannah River serait de débarrasser le Canada du risque de prolifération nucléaire associé à l'uranium de qualité militaire toujours contenu dans ce liquide;

Attendu que le site de Savannah River est un des endroits les plus contaminés par la radioactivité parmi toutes les installations du Department of Energy reliées à l'armement nucléaire;

Attendu que le recyclage prévu des déchets liquides de Chalk River au centre vieillissant de retraitement H Canyon de Savannah River créera des risques de sécurité non nécessaires, ajoutera des quantités supplémentaires de déchets hautement radioactifs liquides dans le système de gestion des déchets déjà surchargé de Savannah River et imposera des contraintes budgétaires insoutenables au Department of Energy;

Attendu que tous les objectifs de non-prolifération associés aux déchets liquides de Chalk River peuvent être atteints en « dénaturant » l'uranium de qualité militaire sur place, à Chalk River, si bien que cet uranium ne serait donc plus un risque de prolifération;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

Que la municipalité de MAYO adopte la présente résolution et qu'elle

- 1) S'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;
- 2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à-propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;
- 3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales

amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-104

Engagement Serge Pilon

Attendu le besoin pour la municipalité d'avoir une personne pour faire des travaux de voirie de façon occasionnelle;

Attendu les discussions au comité de travail du 30 juillet 2013;

Il est proposé par Pierre Robineau

Et appuyé par Réjean Bouladier

Que la municipalité engage la firme Recyclage S.C.N. (Serge Pilon) pour des travaux occasionnels de voirie, au taux de 160\$ par jour pour une durée de 8 heures. Tout travail nécessitant moins de 8 heures sera rémunéré au pro rata du temps travaillé.

La municipalité fournira le camion et les outils nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-105

Méchoui

Attendu la tenue du pique-nique annuel de la municipalité tenu le 20 juillet 2013;

Attendu le succès de cette activité;

Attendu l'implication du comité organisateur;

Il est proposé par Normand Vachon

Et appuyé unanimement

Que la municipalité félicite les membres du comité organisateur du pique-nique pour la réussite de cette journée.

Joanne St-Amour Sanscartier

Ian de Cotret Brazeau

René Séguin

Joanne Conroy

Bernadette Conroy

Patrick Despatie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-106

Remerciements

Attendu la tenue du pique-nique annuel de la municipalité tenu le 20 juillet 2013;

Attendu le succès de cette activité;

Attendu l'implication de nombreux bénévoles;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Et appuyé unanimement

Que la municipalité remercie les personnes et commanditaires suivants pour leur implication dans l'organisation du pique-nique annuel :

IGA de Cotret Brazeau de Gatineau (secteur Angers)

Anne Conroy

Eric Somers

James Somers

Stéphanie Séguin

Rollande et Anthony St-Amour

George Mathieu

Michel Durocher (génératrice)

Annick Bernard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-08-107

Levée de la séance

Il est proposé par Réal Madore
Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

QUE l'assemblée soit et est close.

Normand Vachon
Maire

Yves Lafleur
Secrétaire trésorier